

Classification des emplois – Intégration des emplois 104, 107 et 125

Description

Dernière Heure | Fonction publique – Volume 4 no 42 – 25 mars 2022

À la suite des travaux du comité permanent de classification (chapitre 6 de la [convention collective du personnel professionnel de la fonction publique](#)), la directive de classification du corps d'emplois « Agent d'information » (104) a été modifiée pour le corps d'emplois « Conseiller en communication » (104), et ce, conformément à la décision du Conseil du trésor. La directive sera disponible bientôt sur les sites intranet des ministères et organismes, sous « Recueil des politiques de gestion ».

En vertu des règles d'intégration applicables à partir du 8 mars 2022, la nouvelle échelle salariale des personnes professionnelles qui sont reclassées à ce nouveau corps d'emplois 104 est celle du rangement 2.

Ainsi, une personne dont l'emploi est visé par cette intégration et qui est présentement classé au corps d'emplois 104 ne verra aucune modification à sa rémunération.

Pour les emplois actuellement classés 107 (agent culturel) et 125 (traducteur), les personnes sont désormais rémunérées au taux de l'échelle salariale du rangement 2, et ce, depuis le 8 mars 2022.

En outre, cette modification de corps d'emplois n'affecte pas le calcul des années consécutives d'ancienneté dans le même corps d'emplois, d'un même ministère ou organisme, pour des fins d'application de la mesure de stabilité en emploi prévue à la lettre d'entente no 10 de la convention collective des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec 2020-2023.

D'ici peu, la direction des ressources humaines de votre ministère ou organisme vous transmettra tous les documents nécessaires à votre intégration dans ce nouveau corps d'emplois. Un délai de 120 jours, à partir du 8 mars, est applicable afin de procéder aux intégrations.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre direction des ressources humaines. Vous pouvez également joindre l'accueil du SPGQ à accueil.rt@spgq.qc.ca.

Isabela Ene

Quatrième vice-présidente

Categorie

1. Bulletins Dernière Heure

date créée

25 Mar 2022